

Procès verbal de l'assemblée annuelle du Club La Foulée du 9 juin 2005

Mot de bienvenue

Gérard souhaite la bienvenue aux membres présents en lisant la première partie du texte de la page d'accueil du site du Club pour souligner les effets bénéfiques du virage populaire accentué en 2003. Il souligne que depuis ce temps, les techniques d'entraînement du Club favorisent de plus en plus l'intégration des coureurs de tous les calibres, quels que soient leur âge et leurs objectifs. Bref, chacun a maintenant sa place et, d'une certaine façon, se sent en famille ou entre amis.

Il remercie ensuite l'ancien président, M. François Gauthier, ainsi que Subway, pour la commandite du goûter servi en début de soirée. Il remercie également les autres membres du C.A. pour la préparation de l'assemblée annuelle, ainsi que les membres du Club pour s'être déplacés en aussi grand nombre. Soixante-deux (62) membres assistent à l'assemblée annuelle.

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Marie-Josée fait la lecture de l'ordre du jour et annonce que le point « Divers » demeurera ouvert au cas où des éléments de discussion s'ajouteraient.

Lecture et adoption du procès verbal de l'assemblée annuelle du 10 juin 2004

Marie-Josée fait la lecture du procès verbal de l'assemblée annuelle du 10 juin 2004.

Au sujet de l'entente interrompue entre le Club et celui de l'Université Laval au printemps 2004, Gérard précise les raisons de la fin de l'entente, notamment la non-réciprocité pour nos membres et la difficulté à gérer cela sans léser nos membres en règle.

Bilan 2004-2005

Caroline présente le bilan du volet « activités sociales » de la dernière année : activité du 3 juillet chez Luc Lemire, rencontre à l'Inox après le marathon et soirée de Noël. Trois activités appréciées des membres et très bonne participation. Fidèle à elle-même, Caroline fait ensuite une présentation en

photos sur PowerPoint à partir de photos des courses du printemps. Présentation à la fois très drôle et très touchante qui se termine par « les sourires » de nos membres à Ottawa.

Dominick présente les résultats d'un sondage auquel ont participé 70 de nos membres en août et septembre 2004. Ceux-ci disent notamment que le Club est dynamique et convivial et trouvent que le rapport qualité / prix pour l'abonnement est excellent. Quelques membres jugent même que le tarif devraient être haussés en regard des services offerts. De façon générale, le niveau de satisfaction est très élevé.

➤ Jacques souligne l'importance du *feed back* et propose que le questionnaire soit administré aux membres à chaque année.

Gérard poursuit en présentant quelques statistiques sur le profil du Club en 2004-2005 en lien avec les années antérieures. Il souligne d'abord l'évolution importante du nombre de membres qui passe de 102 en 2001-2002 à 191 en 2004-2005. Presque le double en trois ans. Il note cependant un nombre assez important de départs d'une année à l'autre, bien qu'il ait été inférieur au cours de la dernière année. Il souligne l'évolution importante du % de femmes dans le Club, lequel est passé de 19,6% en 2001-2002, à 35,6% en 2004-2005. Il attribue cette hausse à l'effet d'entraînement, au virage plus « populaire » entrepris par le Club en 2002-2003, et à l'ajout de programmes d'entraînement pour le demi-marathon.

Les données qu'il présente montrent la part importante (70%) des membres du Club entre 30 et 49 ans. Aux extrémités, seulement trois membres ont moins de vingt ans, et trois seulement ont plus de 60 ans. Il apporte également certaines données sur le lieu de provenance des membres du Club, Québec et Sainte-Foy venant en tête de liste.

Il termine cette partie par les résultats d'un mini sondage mené auprès des membres ayant joint le club en 2004-2005, sondage auquel les deux tiers ont répondu. Il en ressort que les membres du Club sont les meilleurs ambassadeurs pour attirer de nouveaux membres en parlant du Club et en facilitant leur introduction au Club.

Gérard précise que les cours offerts par Sports Experts Peps ont donné de bons résultats jusqu'à présent pour 2005-2006

Bonification apportée à la structure du Club

Gérard souligne que l'équipe du C.A. a décidé d'apporter quelques changements au cours des derniers mois afin d'améliorer la structure du Club et son fonctionnement, et de faciliter les tâches des bénévoles à la direction du Club.

Gérard officialise d'abord la présence d'un plafonnement du *membership* à 200 membres pour la prochaine année, le C.A. voulant évaluer le fonctionnement du Club avec 200 membres dans ses rangs sur une année entière (évaluation tant au plan de l'organisation que de l'encadrement en ce qui a trait à l'entraînement). Il souhaite par ailleurs que ce plafond permette d'augmenter le désir de vouloir faire partie du groupe, de vouloir avoir sa place dans le Club. Il est cependant possible que le Club ouvre certains entraînements, du genre « journée portes ouvertes », cela restant à discuter.

Gérard annonce ensuite la décision du C.A. d'ajouter un entraîneur adjoint, décision faisant suite au désir exprimé par les membres lors du sondage 2004 quant à l'importance d'avoir un bon encadrement. Il précise que le recrutement de l'entraîneur adjoint a été fait par Jacques de concert avec le C.A. Le choix s'est arrêté sur Daniel Blouin. Sa tâche consistera à appuyer le travail de l'entraîneur chef. Il ne s'agit pas d'un travail en parallèle, mais d'un travail complémentaire à celui de Jacques, d'un travail complémentaire destiné à l'ensemble des membres du Club. Ce ne sera donc pas Jacques qui s'occupe du groupe plus lent et l'entraîneur adjoint du groupe plus rapide ou vice-versa.

Gérard souligne qu'il a été convenu que Daniel interviendrait principalement pour offrir des cliniques de perfectionnement, lesquelles seront dispensées en sous-groupe avant et après les entraînements par intervalles (le mardi en période estivale et le vendredi en période hivernale). Les services offerts par Daniel pourront évoluer selon les besoins de nos membres et en regard du *feed back* que nous recevrons. Bien entendu, Jacques demeure le responsable du volet entraînement. Les dirigeants du Club espèrent que l'ajout de cet entraîneur adjoint saura satisfaire les membres et allonger la période au cours de laquelle Jacques demeurera associé au Club.

Nouveau site

Michel fait une présentation du site Internet du Club en faisant ressortir les nouveautés ajoutées au cours des derniers mois.

Vêtements

Marie-Josée fait le bilan de la dernière année dans le dossier : introduction de nouveaux items et suppression d'items moins populaires. Elle fait part d'une tentative infructueuse du côté de Sugoi, la maison-mère située à Vancouver rendant le contact plus difficile. Comme elle n'a pas eu beaucoup de commentaires jusqu'à présent, un volet sur les vêtements sera intégré au prochain sondage.

Marie-Josée invite les membres à porter les couleurs du Club lors des courses en donnant l'exemple du Club Les Vainqueurs (Montréal).

Local du Club

Le C.A. du Club en est arrivé à la décision unanime que le Club devait se doter d'un local. Marie-Josée précise que l'ajout d'un local permettrait la centralisation des biens du Club. Elle fait part de tentatives infructueuses du côté du Peps et du Club Entrain au cours des dernières semaines. Marie-Josée demande la collaboration des membres pour aider à trouver un local.

Foulée-vous savoir?

Gérard souligne le premier anniversaire du Foulée-vous savoir ?, un outil très efficace avec un peu plus de 90% de nos membres ayant le courriel. Il souligne que lorsque ce ne sera plus cet envoi hebdomadaire qui fournira une partie de l'information, un autre outil prendra la relève.

Volet administratif

Gérard présente les détails de l'exercice financier 2004-2005. L'exercice se termine par un bénéfice net de 90,53\$. Un budget équilibré (+20,00) est proposé pour l'exercice 2005-2006 malgré l'ajout d'un entraîneur adjoint et d'un local. Les documents sont remis aux membres sur place et seront également placés sur le site du Club. Gérard souligne que l'exercice 2005-2006 sera le dernier à porter sur deux années différentes. Un mini-exercice complètera l'année 2006 (mai à décembre), tandis qu'à compter de 2007, l'exercice portera sur la période de janvier à décembre.

Il est proposé par Manon Mercier et secondé par Normand Plouffe que la cotisation au Club soit majorée. Manon est dans le Club depuis plusieurs années et elle remarque que les services offerts augmentent mais que la cotisation, elle, demeure stable. La proposition est accueillie favorablement dans l'ensemble même s'il y a certaines réserves chez quelques membres. Une majoration de 10,00\$ semble acceptable, laquelle est acceptée par un vote majoritaire de l'assemblée.

Quelques interventions de l'assistance

- La période sur laquelle porte l'année financière fait l'objet d'interventions de la part des membres. D'aucuns se questionnent sur la pertinence d'avoir une année qui débute en janvier et qui se termine en décembre considérant que la saison de course commence uniquement au printemps, tandis que d'autres se demandent pourquoi nous ne fonctionnons pas sur une année civile.
- Robert Bégin propose qu'apparaissent au budget les entrées et les sorties en lien avec le voyage à Ottawa.

Programme d'entraînement estival (Jacques)

Jacques donne un aperçu du programme estival, lequel est axé sur la préparation des épreuves du Marathon des Deux-Rives.

Divers

Sorties du dimanche

Pour faire suite à quelques plaintes à l'effet que la sortie du dimanche est un peu tôt, Gérard souligne que l'heure avancée pendant l'été vient de la volonté de nos membres et a fait l'objet de discussion lors de l'assemblée annuelle de 2004. De plus, c'est inscrit ainsi sur le dépliant du Club et le site.

Lièvres pour le Marathon des Deux Rives (Gérard)

Gérard souligne que les *paces* sont comblés pour le demi, mais qu'il en reste plusieurs sur marathon.

Activité sociale du 3 juillet

Gérard indique que l'activité sociale du 3 juillet aura lieu à Stoneham. Pour l'occasion, nous serons accueillis par Lise Fréchette et Michel Chatigny.

Élections

Avant de passer aux élections, Gérard souligne le travail accompli par Caroline (Poitras), Annie (Vezeau) et Dominick (Turgeon) au cours des dernières années. Une plaque soulignant leur implication est remise à chacun.

Trois postes au sein du C.A. sont à combler :

Louis Rompré

Proposé par Annie Vezeau et secondé par Jacques Bourgeois

Michel Leblanc

Proposé par Marc Racine et secondé par Philippe Aubé

Christian Tremblay

Proposé par Normand Plouffe et secondé par Yannick Vézina

Louis, Michel et Christian acceptent.

Fermeture de l'assemblée

Stéphane Cauchon propose la fermeture de l'assemblée. Il est secondé par Michel Turcotte.

Synthèse des notes colligées par Caroline Poitras, Annie Vezeau et Gérard Leclerc.